



Fiche de poste : Concierge polyvalent CDD INSERTION

Contexte

La Régie de Quartier Villeneuve-Village Olympique est une association loi 1901, créée par les habitants du quartier pour réaliser des services de proximité co-construits répondant aux besoins locaux. Dans ce cadre, la Régie de Quartier porte un tiers-lieu appelé la Machinerie. Ce lieu regroupera plusieurs activités :

- conciergerie de quartier et d'entreprise,
- un espace bricolage & fabrication, et de médiation numérique
- une boutique de réemploi,
- un café associatif proposant des ateliers et des rencontres habitants

La conciergerie de quartier est un bouquet de services à destination des habitants et des entreprises (petits travaux et maintenances, livraison, manutention, nettoyage, etc.). Le concierge sera chargé de répondre aux sollicitations des usagers et de réaliser les interventions prescrites.

Missions

- Répondre aux sollicitations des usagers de la conciergerie en proposant des offres sur mesure (état des lieux, budget, besoins, conditions d'interventions, préparation du matériel et des fournitures).
- Réaliser les services divers (bricolage, réparations, maintenance, livraisons, achats, nettoyage, relais colis, etc..)
- Participer au suivi des commandes et des services réalisés (plateforme numérique et lien interne),
- Informer et conseillers les usagers sur les services de la conciergerie, faire remonter les besoins,
- En lien avec l'équipe du tiers-lieu, animer des ateliers de bricolage (autorénovation, réparation, etc.)
- Appui ponctuel sur les autres activités du tiers-lieu (gestion de l'outilthèque, ateliers bricolage, accueil, café, etc.),
- Participer activement à la vie et aux temps forts de la Régie de quartier (réunion d'équipe, journée de cohésion, etc.).

Savoir-faire et savoir-être

- Aisance relationnelle, pédagogie, sens du service
- Compétence technique en bricolage et maintenance
- Goût du travail en équipe,
- Autonomie, sens de l'organisation,
- Connaissance de l'outil informatique et capacité de suivi des activités,

Conditions du poste

- Contrat à durée déterminé d'insertion (être éligible à l'agrément d'insertion)
- Temps plein base 35 heures
- Permis B souhaité

- Salaire niveau 1 de la convention collective des Régies de Quartier
- Participation mutuelle et frais de transport
- Interventions intérieures et extérieures (à domicile, en entreprise, en extérieur sur le quartier, selon les besoins)
- Lieu de travail : à la Machinerie (11 rue des Peupliers) et au siège de la Régie (17 Galerie de l'Arlequin)
- Poste à pourvoir au 03/05/21
- Candidature par mail avant le 16/04/2021 à : recrutement@regiegrenoble.org